



N° ENV/2012/62

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 novembre 2012	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2012	communautaires
		En exercice: 49
		Présents : 43
		Votants : 45

Séance du 26 novembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt six novembre deux mille douze à dix neuf heures, à la salle des fêtes de Bussy-en-Othe, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Philippe HUREAU (suppléant), Monsieur Joël LAIGNEAU (suppléant), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Michel THIAVILLE, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELJ
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, suppléé par M. Joël LAIGNEAU
Monsieur Daniel HURE, suppléé par M. Philippe HUREAU
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Olivier CENDRE
Madame Eliette ITALIANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Fixation des prix de reprise des bacs roulants « jaunes »

OBJET : Fixation des prix de reprise des bacs roulants « jaunes »

Lors du passage au tri sélectif, en novembre 2011, quelques professionnels ont été dotés de bacs jaunes qu'ils utilisaient uniquement pour mettre des cartons bruns.

Or depuis la mise en place du service de collecte des cartons (service +), ces bacs deviennent inutiles.

Vu la délibération n° 2011/46 en date du 26 septembre 2011 fixant le prix de vente des bacs neufs

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 9 novembre 2012

Considérant le bac en bon état,

Considérant la possibilité d'une reprise pour les professionnels produisant uniquement des cartons bruns et dotés d'un bac jaune lors du passage du tri sélectif en porte-à-porte, en novembre 2011,

Vu l'exposé du président,

Il est proposé d'effectuer une reprise de bac avec une décote de 50 %, uniquement dans le cas précité :

Bacs 2 roues	Prix neuf des Bacs non pucés (bacs de tri)	Prix du bac avec décote de 50 %
80 litres	26,00 €	13,00 €
120 litres	27,00 €	13,50 €
180 litres	35,00 €	17,50 €
240 litres	36,00 €	18,00 €

Bacs 4 roues	Prix neuf des Bacs non pucés (bacs de tri)	Prix du bac avec Décote de 50 %
660 litres	143,00 €	71,50 €

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

approuve les tarifs ci-dessous :

Bacs 2 roues	Prix neuf des Bacs non pucés (bacs de tri)	Prix du bac avec décote de 50 %
80 litres	26,00 €	13,00 €
120 litres	27,00 €	13,50 €
180 litres	35,00 €	17,50 €
240 litres	36,00 €	18,00 €

Bacs 4 roues	Prix neuf des Bacs non pucés (bacs de tri)	Prix du bac avec Décote de 50 %
660 litres	143,00 €	71,50 €

autorise le président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces tarifs.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception par la Préfecture : 11.12.12

date de publication : 11.12.12

